

LES BATIMENTS PUBLICS DANS CUBE2020 : UNE BELLE PERFORMANCE !

Les résultats de la première édition du concours d'économies d'énergies entre bâtiments tertiaires CUBE2020, connus le 18 mars dernier, ont mis à l'honneur des bâtiments de collectivités comme ceux de Bordeaux Métropole ou les bâtiments du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le ministère a également remporté la deuxième marche du classement du « meilleur parc » en faisant progresser ses bâtiments candidats de 8,4% d'économies pendant l'année 2014.

Paris, le 5 mai 2015

Mettre en œuvre des économies d'énergie dans le parc des bâtiments publics est une priorité qui marie d'une part le devoir d'exemplarité en matière d'intégration du développement durable dans le fonctionnement de ses services, d'autre part une contribution concrète aux objectifs nationaux de maîtrise de l'énergie.



Toutefois, comment avancer dans un budget contraint? Les contrats de performance énergétique et travaux de rénovation ne peuvent pas seuls adresser tout le parc national, dont une grande partie est d'ailleurs classé. La logique patrimoniale d'ensemble, qui se doit favoriser les économies d'énergie, s'inscrit dans des cycles longs, à l'instar du parc privé.

Il existe cependant des moyens pour conquérir les premiers 10 à 25% d'efficacité énergétique, qui permettent également de libérer l'envie d'agir chez les collaborateurs. Au global, les résultats montrent que, pour réduire ces premiers pourcents de sa facture énergétique, il suffit de changer les habitudes de ses occupants et de piloter plus efficacement les équipements techniques du bâtiment. Le mode concours a permis de catalyser le travail d'équipe au sein des entreprises, en rendant visibles les objectifs et mobilisant chacun dans son champ de responsabilité.

Fort de ce résultat, l'IFPEB a d'ores et déjà ouvert les inscriptions pour la deuxième édition du concours sur www.cube2020.fr, qui démarrera au 1er juillet, réunira davantage de participants.

Le Conseil Immobilier de l'Etat, par la voix de son Président Jean-Louis DUMONT, a apporté son haut patronage à la deuxième édition, ayant « identifié un axe qui permet la mise en œuvre concrète du Grenelle de l'Environnement ».

Témoignage de Nathalie TIMORES, Sous-Direction de la logistique de l'administration centrale, Secrétariat Général de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la recherche.

L'action Cube 2020 a été présentée en interne comme une expérimentation sur l'année 2014. Sans investissement Cube 2020 a porté essentiellement sur les actions avec les occupants des cinq sites inscrits. Dans un contexte de forte mobilisation sur les enjeux environnementaux de la demande d'énergie, l'administration centrale du ministère mène une politique de maîtrise des dépenses par des actions qui

V1 du 5 mai 2015

visent à réduire l'impact environnemental des sites. Pour ce faire, plusieurs leviers d'actions ont été déployés pour agir sur les pratiques et les comportements ; comme l'approche en coût global dans les pratiques d'achats et la mise en place d'outils de suivi des énergies et fluides.

En 2013, la baisse des consommations d'énergie avait atteint un seuil, les travaux lourds engagés ces dernières années sur les bâtiments, le réglage des installations et les différentes campagnes de communication ne créaient plus de modifications significatives des consommations. Mesurer l'évolution de consommation d'énergie c'est dans un premier temps construire une donnée de référence. L'aspect comportemental des occupants est souvent surestimé comme gisement d'économie possible. De fait, la construction de données de références sur les consommations d'énergie doit se faire dans le temps et intégrer plusieurs paramètres liés aux bâtis, aux installations, à l'usage et aux modes d'occupation.

Les données issues de l'action Cube 2020 pourront être versées aux données du Plan Etat exemplaire et poser les jalons d'une évaluation. En contribuant à la fiabilisation de l'indicateur « énergie » du Plan Etat exemplaire, cette expérimentation pourrait être étendue aux services en académie et aux établissements qui les souhaitent en 2015

Côté collectivité : Témoignage de Julien Cottin, responsable Centre Etudes Energie Environnement de Bordeaux Métropole.

Jusqu'à notre inscription de quatre bâtiments au concours CUBE 2020, nous avons privilégié la réalisation de gros travaux sur nos bâtiments, tels que des opérations de rénovation thermique ou d'amélioration de l'efficacité énergétique. Notre participation fut l'occasion de nous pencher sur les usages du bâtiment et d'adopter de nouveaux réflexes.

« Nous avons réduit nos factures électriques, mais également celles de gaz et d'eau. »

Nous avons actionné les deux leviers autorisés par le concours. Nous avons ainsi amélioré nos équipements techniques en ajoutant ou rénover les organes de régulation (robinets thermostatiques, sondes de température, horloges, etc.). Des mesures qui ont nécessité un long travail de réglage pour être efficaces. Nous avons également sensibilisé, par voie d'affichage, les utilisateurs de nos bâtiments aux éco-gestes.

Nous sommes très satisfaits du résultat final et des économies d'énergie réalisées. Bien qu'il soit difficile de connaître la répartition entre les économies liées aux changements des comportements et celles liées aux améliorations techniques, nous sommes très fiers de l'engagement et de la motivation des équipes. Nous allons étendre la campagne de communication à l'ensemble de nos sites et poursuivre le travail d'optimisation de nos installations, de programmation et de régulation.

Pourquoi recommanderiez-vous CUBE 2020 ?

La dimension « concours » de CUBE 2020 constitue un vrai moteur pour travailler sur les comportements des usagers d'un bâtiment. Les résultats obtenus sont concluants et motivants !

Témoignages: Nathalie TIMORES, chargée de mission au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Le développement durable au ministère c'est tout d'abord l'éducation au développement durable : c'est une démarche généralisée depuis 2004 dans les programmes d'enseignement, dans la formation initiale et continue, dans les projets pédagogiques des écoles et des établissements d'enseignement ! Pour la gestion des sites et des bâtiments, c'est intégrer les objectifs environnementaux dans les schémas pluriannuels de stratégie immobilière. Les actions portent, pour partie, sur l'accessibilité des sites et la performance énergétique dans les programmes de rénovation des bâtiments. C'est également veiller à gérer

V1 du 5 mai 2015

durablement les ressources naturelles et préserver la qualité et la biodiversité des espaces verts sans oublier la gestion et la valorisation des déchets.

Le concours Cube 2020 a été bien accueilli par les occupants. Mis en place sans investissement, c'est par une animation soutenue sur les cinq sites inscrits au concours qu'une dynamique collective a pris place. Le retour d'information sur les efforts fait par chacun est difficile car l'interaction entre le geste quotidien et la baisse de consommation n'est pas instantanée. Le mode même de comptage des consommations ne le permet pas. Mais l'affichage des courbes de progression est un point important car il suscite l'intérêt, réaffirme la règle et la manière de faire ensemble.

Les consommations réelles des sites tertiaires sont largement conditionnées par les pratiques et les comportements des usagers. C'est un ensemble complexe de représentations et d'usages. Les objectifs de performance énergétique sont élevés et toutes nos réflexions concernent directement nos modes de vie. Au-delà des gestes simples, diffusés lors de campagne de communication interne et lors de la semaine du développement durable. Le Concours Cube 2020 doit permettre d'inciter les occupants des sites du ministère à porter une attention accrue à leurs gestes quotidiens.

Avec un portage fort des équipes de direction, chaque site inscrits au concours a développé des partenariats d'action, mis en œuvre des conférences-formations, communiqué avec chaque occupant et valorisé les résultats obtenus. Notre comité de pilotage mis en place veille au contenu des communications en valorisant les bonnes pratiques et en informant sur les grands enjeux de la maîtrise des consommations d'énergie. Les actions à poursuivre s'inscrivent dans l'échéance de la Conférence des Parties de la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques : Paris Climat 2015.

Au vu de nos résultats positifs et très encourageants, serait de valoriser nos efforts et déployer le dispositif au sein de tous les services.